

Communautés imaginées et signes transposables sur un « web territorial »

Mariannig LE BECHEC

IAE de Poitiers, Centre de Recherche en Gestion

Dominique BOULLIER

IEP de Paris, médialab, Centre d'études européennes

Parler de web territorial a-t-il un sens, alors que les informations qui circulent sur les réseaux ignorent les frontières ? L'adéquation supposée entre un territoire, un Etat et une nation, une institution et une culture est sans doute souvent abusive mais elle ne tient plus du tout lorsqu'on veut traiter du web et rendre compte de la sphère d'influence d'une de ces entités. Nous procéderons à trois décentrement successifs, institutionnel, médiologique et monadologique pour discuter cette adéquation « taken-for-granted » qui est en fait constamment travaillée, reprise et réinventée (Anderson, 2002, Thiesse, 1999) en fonction des supports médiatiques mobilisés. Sommes-nous capables de suspendre un instant les certitudes ou les évidences sur ces entités, institution ou culture, pour analyser ce qui les fait tenir, en observant ce qui les compose sur le web ?

Entre 2006 et 2009, nous avons observé, décrit et analysé un web dit « territorial » à une échelle régionale, et une partie du web en lien avec un territoire, toutes ces relations restant précisément à questionner. Nous avons traité manuellement 591 sites web qui ont d'une façon ou d'une autre un lien avec ce territoire, la Bretagne. La méthode que nous avons mis en place pour constituer ce corpus de « web territorial » se compose de 6 étapes qui ont été exposées ailleurs (Le Béhec, 2012). L'analyse des interfaces web constitue l'une de ces étapes et s'appuie sur une analyse sémiotique qui a permis de démontrer la présence d'un lien entre ce territoire et le web à partir de 5 médiations : (lister ici)

Grâce à cette approche, nous pouvons préciser la façon dont se compose une échelle territoriale régionale, en étant attentif à toutes les médiations qui la font tenir. Par médiations, nous entendons tout autant des supports médiatiques, et nous serons alors proches d'une médiologie, que des entités élémentaires (nous restons délibérément vague sur leur statut pour l'instant) qui peuplent cette échelle, et nous serons alors proches d'une monadologie.

Rokkan et Lipset (2008) ont montré qu'une nation, ou une entité territoriale donnée ne peut se définir par autoréférence mais doit assembler des attributs que ces auteurs ont définis en autant de « clivages » qu'ils jugent pertinents. Leur démarche sera reprise ici pour rendre compte des éléments les plus fins qui, en s'agrégeant par leur circulation sur le web, peuvent constituer des échelles moins évidentes que celles qu'ils ont étudiées. Le web constitue une mise à l'épreuve radicale des échelles existantes et introduit une incertitude importante tant pour les sciences sociales que pour les décideurs. Le web, ce réseau de communication mondial, ne produit pas pour autant une échelle « globale » pas plus qu'« internationale » et il ne reproduit pas non plus le territoire politiquement défini autour d'un Etat. Nous souhaitons montrer que le web territorial est tissé à partir de liens créés par des attributs bien précis qui ont des capacités de circulation particulières et qui font tenir des collectifs à géométrie variable. L'émergence du web, et plus particulièrement du web dit 2.0 permet aux internautes de contribuer, d'écrire et de publier (*User Generated Content*) sans impératifs professionnels ou politiques sur le *read and write web*. Ces pratiques bouleversent les médiations comme supports et comme éléments culturels partagés. Nous prendrons appui sur des recherches concernant le rôle de la presse dans la définition d'une autre échelle territoriale, déjà ancienne, la nation (Anderson, 2002, Tarde, 1897, Lippman, 2008, Anderson, 2009). La définition des échelles nationales et du rôle de la presse dans leur naissance et dans leur maintenance doit être reprise comme méthode. Dans le cas du web, nous étudions ici le rôle des signes visuels présents sur les sites web, soit 227 signes, analysés de façon systématique,

quantitativement et sémiotiquement, selon une échelle en 5 degrés de l'attachement territorial de ces signes (Le Béhec, 2010).

1. Trois décentrement nécessaires : institutionnel, médiologique et monadologique

1.1. Un décentrement institutionnel

Rokkan et Lipset ont défini des attributs (religion, langue, ethnicité) qui constituent des clivages producteurs de différences entre les nations. Ces attributs s'imposent aux nations qui ne peuvent se maintenir qu'à la condition de les réduire, de les contrôler, et de bloquer leurs capacités évolutives pour créer une stase nationale, un état temporaire mais durable, permettant aux institutions de perdurer malgré les divisions de religion, de langue et d'ethnicité. Cependant des nations se défont ou d'autres n'émergent jamais au statut d'État. Pour Rokkan et Lipset, ces clivages seuls sont considérés comme explicatifs et structurants des particularités de chaque nation. Selon nous, ils doivent plutôt initier une démarche plus étendue pour décomposer la supposée évidence de la nation et de l'État-nation et souligner toutes les médiations qui les composent (au-delà des clivages dits « explicatifs »). Ces échelles (région, nation, Europe) ne sont en fait, comme les autres, que des assemblages idiosyncrasiques d'attributs, dont les clivages de Rokkan et Lipset constituent les plus visibles. C'est pourquoi cette méthode des clivages, une fois prolongée, permet de repeupler toutes les échelles territoriales d'attributs oubliés, non clivants a priori mais qui jouent pourtant, selon nous, un rôle de médiation essentiel pour faire tenir les institutions. Nous retenons la vertu pluraliste de la méthode des clivages tout en passant d'un pluralisme des causalités à un pluralisme des attributs. C'est en cela que nous effectuons un décentrement institutionnel, en ne restant pas fixé a priori sur ces institutions ni sur les clivages qui les ont constituées. Outre les médiations institutionnelles classiques que sont l'adhésion à un parti dans un système de partis et le vote, nous devons être capable de prendre en compte des attributs qui composent ces partis et ces votes, afin d'éviter tout agrégat trop rapide, toute évidence supposée de ces entités elles-mêmes. Des travaux de sociologie politique historique ont d'ailleurs décrit ces médiations et s'apparentent à la médiologie qui nous inspire ici.

1.2 Médiologie de la nation

Anderson a ainsi montré que la nation et la construction des États-nations supposent ce qu'il nomme une « communauté imaginée ».

« Elle est imaginée parce que même les membres de la plus petite des nations ne connaîtront jamais la plupart de leurs concitoyens [...] bien que dans l'esprit de chacun vive l'image de leur communion. » (Anderson, 2002, 19)

Anderson produit une médiologie des échelles lorsqu'il prend pour exemple le rôle de l'imprimé comme système de communication trans-local. Selon l'auteur, la carte a connu deux « avatars » au XVIII^e siècle : la carte historique (qui représente l'« antiquité » du territoire, notamment colonial) et le logo-carte (au sens de la sémiologie des marques). (Anderson, 2002) Selon l'auteur, le capitalisme a produit un autre mode de représentation du territoire : la carte imprimée. « [...] Elle permet de représenter les nouvelles terres-nourrices sur la minuscule surface plane des timbres, des cartes postales, des manuels scolaires ou des affiches politiques. » (Anderson, 2002, 10)

Cet exemple montre la vertu heuristique de l'adoption d'un grain d'analyse plus fin sur le plan empirique. Outre la constitution historique et souvent guerrière du territoire, il faut que l'existence des nouvelles frontières de la Nation soit mise en scène, reproduite, diffusée sous

des formats cognitifs aisément échangeables. Une « Nation portable » pour paraphraser Debray (1991) lorsqu'il décrit la qualité essentielle de la Bible comme « Dieu portable ».

1.3. Un décentrement monadologique

Chaque support, dont les cartes sur les murs des écoles par exemple, contribue ainsi à faire tenir un peu plus une certaine échelle institutionnelle comme évidente dans l'esprit de la communauté. Il est alors possible de suivre à la circulation de ces supports, voire même de la mesurer, et d'en estimer le pouvoir de captation des esprits à travers l'extension de leur adoption dans le temps et dans l'espace. Dès lors, pour reprendre les clivages, tels que les partis, il serait nécessaire de les décomposer en entités élémentaires pour vérifier comment se sont effectuées leur agrégation et leur propagation, pour rendre compte de leur traduction incessante favorisant leur circulation et la façon dont les institutions ont su ou non bloquer leur transformation et leur prolifération à leur profit pour se constituer. Nos travaux d'analyse d'un web territorial mobilisent les mêmes principes et initient une nouvelle approche car le numérique en réseau permet de suivre à la trace chaque entité circulante.

Les travaux de Thiesse centrés sur les entités constitutives d'une nation nous ont ainsi inspirés. Chez elle, la nation est entendue beaucoup plus comme communauté ou système de références partagées, que comme institution, ce qui opère un troisième décentrement pour analyser les échelles. Au 18^e siècle, les modes d'élaboration des identités nationales furent très divers. L'auteur détaille les éléments constitutifs des identités collectives toujours actifs en 2012 « : une histoire [...], une série de héros [...], une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts lieux et un paysage typique, une mentalité particulière, des représentations officielles – hymne et drapeau – et des identifications pittoresques [...]. » (Thiesse, 1999, 14) Le décentrement depuis les institutions qui définissent les échelles territoriales vers les communautés politiques mobilise immédiatement des entités qui attirent des publics, qui font circuler des désirs, des imaginations, qui sont tout aussi puissants et décisifs pour faire tenir une échelle territoriale, ici une nation. Cette description nous permet d'effectuer notre troisième décentrement, plus monadologique (Tarde, 1893), consistant à traquer tout élément, même petit, pour sa puissance de circulation. Notre pari méthodologique est donc le suivant : pas de fixation sur les institutions a priori, ni sur les médias a priori, mais attention portée sur chacune des médiations élémentaires, sur les attributs, qui les constituent et qui peuvent avoir un pouvoir d'agrégation, une agency spécifique qui permettra ensuite de dire comment chaque échelle institutionnelle peut tenir.

1.4. Les supports de la nation : de la presse au web

L'histoire de la constitution des nations, à la fois comme États et comme communautés, nous permet de vérifier les éléments qui les font tenir et notamment le rôle des médias. Reprenons quelques éléments de cette histoire pour voir ensuite comment le web et les médiations qui y circulent peuvent dépasser ces échelles.

La presse est considérée par Anderson comme une des « deux formes d'imaginaires », liées à la naissance de la nation au 18^e siècle qui « fournirent les moyens techniques de « représenter » le genre de communauté imaginée qu'est la nation. » (Anderson, 2002, 37)

La presse fait exister la nation en produisant un compte-rendu quotidien par la sélection des traits saillants qui sont supposés intéresser un lectorat agrégé ou tout au moins assez indifférencié. Le journal, résultat d'une sélection d'*issues* et d'un *framing*, se trouve en adéquation avec un territoire et avec son public récepteur puisqu'au final, il le constitue. Le territoire du lectorat d'un quotidien devient aussi pertinent que le territoire administratif à l'échelle duquel le lectorat élit ses représentants. Des événements et problèmes publics

(*issues*) et leur médiatisation auront un rôle décisif dans la constitution de la nation comme communauté politique. Cependant, ce médiateur qu'est la presse s'est aussi transformé en institution et n'a guère continué à favoriser la circulation d'entités élémentaires parfois contradictoires qui sont aussi le signe d'une communauté politique vivante. Le public en général demeure à l'état de « fantôme » (Lippman, 2008). Le journal se contente de focaliser l'attention sur quelques « *issues* » sélectionnées par les médiateurs officiels. Par son format, il est contraint à l'agrégation, à la sélection. Or le public imaginé par la presse, et qui semblait converger si bien avec l'État-nation, a désormais troqué son statut de simple lecteur pour celui, sur le web, de contributeur, qui commente, recommande, agrège. Les conditions de production d'un espace public, qui constituerait la nation, sont donc singulièrement différentes.

2. De quoi se constituerait un espace public sur le web ?

Lorsqu'il s'agit de décrire le web comme prolongement d'un espace public classique, il est aisé de s'appuyer sur ces évidences que sont les institutions et les communautés sans procéder aux décentrement que nous venons d'opérer, et c'est ce que l'on trouve le plus souvent dans les études sur le web territorial:

a. Le premier principe repose sur l'observation de sites web institutionnels, de lieux : le site web de la ville d'Angers, d'Hennebont, une « radiographie du cyberspace » (Rouquette, 2008). Cette méthode produit un agrégat ancré dans un territoire et revient à observer ce que les acteurs institutionnels qui énoncent leur ville, leur Conseil général ou régional comme institution (ou leur territoire), dupliquent du territoire au web. Il s'agit alors d'une méthode de « projection » sur le web, terme essentiel dans la balistique, la gestion des forces armées et les modèles de perception modernes construits à la Renaissance. Toute la communication institutionnelle présuppose un centre, localisable, qui produit le territoire comme surface de projection en l'organisant et en le dominant. La circulation est absente, seulement un marquage du web, analogue au marquage du territoire par l'institution. L'observateur élimine alors la majeure partie du web qui possède un lien avec ce territoire physique dans d'autres domaines d'activités.

b. Le second principe repose sur l'observation des acteurs (en reprenant le modèle des mouvements sociaux de Neveu, 2005) : quelles sont leurs revendications ? Comment ces mouvements prolifèrent-ils, comment se coordonnent-ils (Fouetillou, 2008) ? Le web devient une ressource stratégique supplémentaire à disposition d'acteurs, qui ne sont plus définis comme porteurs des institutions ni comme centres tout en ayant la prétention à exploiter le web selon les mêmes principes avec des intentions, des stratégies, sous-entendant un certain contrôle. Il est possible d'accroître la diversité des émetteurs par rapport à l'approche institutionnelle du web vue précédemment, mais le point de départ reste les mouvements sociaux constitutifs de la communauté politique et reconnus comme tels par les spécialistes. Leur ancrage territorial est moins évident à démontrer, mais ils ne font que projeter sur le web leurs propres stratégies.

Ces approches réduisent les potentialités offertes aux acteurs avec le web, soit par réduction à une projection du territoire institutionnel existant soit par réduction à une projection des stratégies de communautés politiques identifiées (Boullier, 2012). Si nous mobilisons ces cadres méthodologiques projectifs, de nombreux acteurs de notre corpus ici un « web régional breton » ne rentrent dans aucune des cases. Que pouvons-nous faire d'un barde ou d'un couple de sonneurs biniou-bombarde et de leur page web *Myspace*, par exemple ? Ni institution ni mouvement social et pourtant en lien évident avec la communauté culturelle mettant en circulation leurs publications, autoproduites sur le web.

C'est dire que ces approches restent en surface de ce qui tisse les liens avec un territoire et qu'ils prennent comme référence de départ (institutions et communautés) ce qui doit au contraire être démontré, quitte à sortir des limites du champ d'observation supposé évident.

L'espace public que nous cherchons à penser ici est proche du concept de Tassin (2007), prolongeant les travaux d'Arendt, il est un agir ensemble dans un espace politique, cet espace visible. Nous envisageons l'espace public comme l'ensemble des dispositifs qui permettent de relier institutions et communautés : ce qu'a ce public (Tarde, 1893), ce qu'il fait et ce qui le fait. Cette version de l'espace public est alors nettement plus pragmatiste et non normative comme celle d'Habermas.

Cette approche a l'avantage de prendre au sérieux la nécessité de la circulation des signes pour faire tenir une communauté politique (et pas seulement une institution) qui soutient la présence de l'échelle territoriale sur le web. Les répertoires de signes marquant une communauté et les indices des affiliations circulent sur le web sans décalquer ceux du territoire de référence, mais en les traduisant.

En descendant au niveau des éléments qui constituent tous ces territoires tels qu'ils apparaissent visuellement dans le corpus étudié, nous pouvons totaliser 227 signes visuels différents. Nous nous sommes ainsi intéressés aux « éléments matériels et symboliques » de Thiesse qui circulent et qui persistent sur le web. A partir de ces éléments, nous avons cherché à vérifier s'ils étaient présents ou absents afin de comprendre la présence d'une échelle territoriale incertaine, la région, sur le web, son degré d'extension ou d'existence. Nous prendrons ici seulement quelques exemples remarquables par leur degré de propagation.

Le drapeau breton ou Gwenn-ha-du apparaît sur 66 sites web soit sous forme d'image, soit « d'icône langue » utilisé pour le choix de la langue d'affichage, soit de logotype. Ce signe n'est pas uniquement présent à l'écran, il circule sur le web sans que cette circulation soit orchestrée par une institution. Par exemple, sur la plate-forme de réseau social *Facebook*, un groupe « le Breizh Flag Trip Tour¹ (BFTT) "Les Bretons sont partout !" » se donne pour objectif de traverser l'ensemble des pays du monde avec ce drapeau. En août 2008, l'initiateur du projet a eu l'idée de donner un drapeau à ses amis voyageurs afin qu'ils se photographient devant des monuments. Sur *bftt.fr*, une carte du monde présente des photographies géolocalisées. Lancé le 13 septembre 2008, ce groupe compte le 26 avril 2010, 6 647 membres, pour 111 pays présentés, et 157 pays présentés en 2013. En 2009, le nom est déposé et une association loi 1901 est créée.

Cette circulation sur le web est particulière puisqu'elle reprend et rend publique une circulation physique d'un signe dans le monde entier. Le web modifie la place d'un signe somme toute conventionnel pour un État-nation ou pour une culture, car ce sont les internautes, et non un médiateur professionnel ou politique, qui font le travail de circulation². Le drapeau n'est pas photographié sur des bâtiments publics par exemple. Le web permet ici de faire apparaître une communauté reliée à la Bretagne à travers son drapeau par sa puissance de publication et de propagation au-delà de toutes les échelles territoriales jusqu'ici prises en compte.

Pouvons-nous à nouveau réduire ce phénomène aux intentions des acteurs sociaux, à des mouvements sociaux intentionnels ? Derrière cette initiative, est-ce le défi ou le drapeau qui fait circuler ? En effet, l'objectif de publicité faite à la Bretagne en allant dans tous « les coins du monde » et dans tous les événements avec un drapeau, ne paraît pas relever uniquement d'une attitude de « fan de » ou de fierté vis à vis de cette région. Dépassés par leur initiative de départ, les initiateurs ne revendiquent aucune visée politique qui pourtant se transporte avec le drapeau. Le projet est défini comme non politique. Dans le même temps, le drapeau ne peut pas non plus être réduit à cette supposée politique, il vit sa vie, pourrions-nous dire. Nous nous intéressons moins, ce qui serait admis dans l'analyse d'un espace public sur le web, au

web qui rend visible une action des internautes ou à l'action collective de ces internautes qu'au travail de ce signe, à ce qu'il fait en propre et à ce qu'ils nous fait faire, à son agency. Admettons alors, quoiqu'il en coûte à notre tradition moderne de réduction des objets au statut d'esclaves (Latour, 1994), que le drapeau fait ce travail de connexion et de constitution de communauté, sans doute éphémère mais pourtant rendue visible et réputée comme jamais auparavant, et hors de sa base territoriale. Nous concevons alors le drapeau breton comme un *signe transposable* (Le Béhec, 2010). Non pas au sens réducteur de signe (le drapeau étant réduit à n'être que le tenant-lieu de quelque chose d'autre, plus grand ou plus fort que lui) mais au sens sémiotique strict de représentation organisée. C'est tout l'enjeu de la qualité graphique d'un tel signe : certains demeurent *non-transposables* ou *intransposables*, non pas en raison de la faiblesse des attachements politiques qu'ils susciteraient mais parce qu'ils sont mal composés, mal organisés en tant que matérialité. Il y a fort à parier à l'inverse que certains porteurs du drapeau sont sensibles avant tout à son esthétique plus qu'à son supposé message politique. La *transposabilité* est une qualité qui se vérifie après coup dans la circulation générée et non dans l'intention des acteurs. Elle est essentielle pour faire tenir ensemble des acteurs, des lieux, des discours très hétérogènes. Ce serait toute la force des liens faibles (Granovetter, 1973), non du point de vue de la stratégie des acteurs humains mais des qualités intrinsèques de ce *signe transposable*, capable de se propager et d'agrèger sur le web.

Il serait alors tentant de dire que précisément cette qualité de *transposabilité* du signe enlève à ce drapeau toute vertu politique de fondation d'une quelconque communauté. Or, nous souhaitons tenir le raisonnement inverse : la capacité d'agrégation de ce *signe transposable*, toujours relié malgré tout à un héritage bien particulier, attaché à un territoire, démontre le caractère de composition médiatique de *toutes* les communautés politiques. Sans ces artefacts et leur puissance propre, aucun travail politique communautaire ou institutionnel ne serait possible et nul ne peut dire où résiderait ce sens politique s'il n'était pas porté par des *signes transposables*, qui jouent un rôle dans ce travail d'assemblage. *L'attachement territorial* (Le Béhec, 2010) de ces signes doit être considéré comme un « faire-agir » (Latour, 2002). En effet, les signes trop ancrés territorialement ne circulent pas. Parmi les 227 signes identifiés, tous ne sont donc pas *transposables*. La circulation et la transposition observées au niveau du drapeau, de l'animal emblématique (l'hermine) ou de la langue (le breton) ne se vérifient pas dans le cas de l'hymne. Cet « hymne » n'est pas présent parmi les 60 fichiers-son que nous avons relevés dans le corpus. Essayons de comprendre cette situation, pourquoi le drapeau et pas l'« hymne » ? L'une des preuves de cette incapacité à circuler se trouve dans le territoire physique mais elle explique cette absence de fichier-son sur le web. Lors de la Coupe de France de Football en mai 2009, le Conseil régional de Bretagne tente de mettre à l'honneur le « Bro gozh ma zadoù³ », cet hymne précisément. Après quelques négociations avec la « Fédération française de Football », puisqu'il n'existe qu'un hymne national en France, il est acquis que ce chant sera joué sur la pelouse par deux bagadoù (ensemble musical breton). « Avec ce chant, les Bretons expriment une appartenance collective à la Bretagne, à la France et à l'Europe », (Le Drian, président du Conseil régional de Bretagne, *lepoint.fr*, 04/05/2009). Mais les musiciens (sonneurs) refusent de le jouer, comme l'explique Antoine Lamballais, responsable du bagad de Cesson-Sévigné, à France Bleu Armorique, le 07/05/2009 : « [L]'hymne breton est un hymne qui est très connu de nos anciens moins des nouvelles générations [...]. Il faut être honnête l'hymne breton est un hymne qui se chante plus qu'il se sonne. »

Ce signe non-transposable montre que le territoire autant que l'espace public sur le web ont des attributs et demandent des acteurs qui les font circuler. La volonté politique de faire de ce chant un signe échoue. Ce chant ne fait pas partie des répertoires de ces puissants agents de circulation que sont les bagadoù. Ce sont donc les pratiques des acteurs qui doivent être prises

en compte pour qualifier ou non un signe de *signe transposable*. Cette histoire et ces traductions indiquent qu'il existe des conditions de félicité pour la *transposition* des signes. L'*attachement territorial* est ainsi signifié et produit par l'exposition répétée d'un signe sur le web, et précisément d'un *signe transposable* (Le Béhec, 2010). Un *signe transposable* est un signe ayant la puissance à la fois de rester attaché à un territoire et de circuler sur le web en devenant ainsi capable de traduire et de reformuler le territoire sur le web. Cette circulation et cette transposition produisent une nouvelle version de ce qu'est une échelle régionale en la rendant visible et *portative*.

Le pouvoir politique supposé représenter le territoire de la région en question (le conseil régional) n'est plus l'opérateur essentiel de son existence sur le web. Les attributs qu'il pouvait considérer comme stratégiquement mobilisables à son service vivent leur vie. La monade « drapeau » a ses propres capacités de circulation et elle emporte l'institution avec elle, qui perd alors la maîtrise d'un répertoire de signes associé à un territoire. Le tout reste plus petit que ses parties (Latour et al., 2013). L'attention aux médiations qui constituent toute échelle suppose de prendre le point de vue de ce qui avait été réduit à des attributs, pour observer leurs ressources d'action en tant que monades.

3. Du centre à la circulation : accompagner la circulation de *signes transposables*

Au fil de ces trois décentrement, nous avons tenté de montrer que ce qui constitue une échelle territoriale sur le web n'est ni une projection du territoire, ni une prolifération de certaines formes sans lien avec le territoire mais une mise en réseau de liens autour de *signes transposables*, activables selon les situations. Ces signes créent des liens, qui peuvent être faibles mais qui, en associant des éléments d'une nation présents sur des sites web, encapsulent une représentation cohérente et durable d'une échelle territoriale sur le web. La nation, « communauté imaginée », en la suivant sur le web, apparaît constituée d'éléments dispersés mis en réseau. Elle circule et ne peut pas être contenue dans un seul objet. Les *signes transposables* sont des formes sémiotiques élémentaires du territoire qui circulent aisément sur le web. Le discours laisse place à quelques éléments aisément identifiables et reconnaissables. Loin des lieux de débats éclairés, d'acteurs légitimes qui prennent la parole dans une presse adaptée à l'échelle du territoire concerné, l'espace public sur le web décentre le discours en attributs ayant la double capacité de rester attachés à un territoire de référence et de circuler sur le web.

Parler des échelles en termes médiologiques à partir d'un support de circulation entre les échelles qu'est le web, permet de discuter la pertinence et l'adéquation des échelles institutionnelles. D'un point de vue stratégique, pour les acteurs politiques, il vaut donc mieux s'appuyer sur ce qui s'attache et ce qui circule (Le Béhec, 2012) que de redécouper sous son contrôle un territoire bien identifiable, et dépasser cette idée simpliste de « territoire numérique » (Boullier, 2009). Du point de vue du chercheur aussi, plutôt que de cristalliser son attention sur une entité en faisant référence au politique, à une nouvelle échelle, ne vaut-il pas mieux suivre les détournements possibles de *signe transposable* et créer des indicateurs de circulation, d'agrégation? Étudier la circulation des *signes transposables* qui demeurent attachés à l'Europe tout en circulant sur le web serait ainsi un prolongement naturel de ce travail. Dans ces redéfinitions d'un espace public, la capacité de circulation de quelques éléments peut créer un « territoire à géométrie variable », sans centre, sans frontières, agrégeant en permanence des échelles territoriales hétérogènes, leur empruntant et les recyclant à travers ce gigantesque maelström qu'est le web.

Bibliographie

- Anderson B.** (2002), *L'imaginaire national: réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 212 p.
- Anderson C.** (2009), *La Longue Traîne*, Paris, Pearson, 320 p.
- Boullier D.** (2009), « Au-delà des territoires numériques en dix thèses », in F. Rowe éd., *Sociétés de la connaissance et prospective. Hommes, organisations et territoires*, Nantes, Lemna, p. 93-102.
- Boullier, D.** (2012), « Composition médiatique d'un monde commun à partir du pluralisme des régimes d'attention" in P.A. Chardel, C. Gossart, B. Reber (eds), *Conflit des interprétations dans la société de l'information. Ethiques et politiques de l'environnement*, Paris, Hermès, 2012, pp. 41-57.
- Debray R.** (1991), *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard, 395 p.
- Fouetillou G.** (2008), « Le web et le traité constitutionnel européen : Ecologie d'une localité thématique compétitive », *Réseaux*, n°147, p. 229-257.
- Granovetter M.** (1973), « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, n° 78, p.1360-1380.
- Latour B.** (2000), « Factures/fractures : de la notion de réseau à celle d'attachement », in A. Micoud et M. Péroni éd., *Ce qui nous relie*, Paris, L'Aube, p.189-207.
- Latour B.** (1994), « Une sociologie sans objet ? Remarques sur l'interobjectivité », *Sociologie du travail*, n° 4, p. 587-607.
- Latour B., Jensen B., Venturini T., Grauwin S., Boullier D.** (2012), « The Whole is Always Smaller Than Its Parts'. A Digital Test of Gabriel Tarde's monads », *British Journal of Sociology*, Volume 63, Issue 4, pages 590-615.
- Le Béhec M.** (2010), *Territoire et communication politique sur le « web régional breton »*, Villeneuve-d'Ascq, ANRT, 591 p.
- Le Béhec M.** (2012), « Peut-on institutionnaliser le web? Le cas du « web régional breton », in G. Nguyen et P. Créach éd., *Le numérique en sociétés*, Paris, L'Harmattan, p. 301-312.
- Lippman W.** (2008), *Le public fantôme*, Paris, Demopolis, 187 p.
- Lipset S.M., Rokkan S.** (2008), *Structures de clivages, systèmes de partis et alignement des électeurs: une introduction*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 109 p.
- Neveu É.** (2005), *La sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 126 p.
- Rouquette S.** (2009), *L'analyse des sites internet, une radiographie du cyberspace*, Bruxelles, De Boeck, 336 p.
- Tarde G.** (1893), *Monadologie et sociologie*, Paris, Alcan, 55 p.
- Thiesse A.M.** (1999), *La création des identités nationales: Europe 18^e-20^e siècle*, Paris, Seuil, 302 p.
- Jean-Claude Poizat** « Entretien avec Etienne Tassin », *Le philosophe* 2/2007 (n° 29), p. 11-40.

Notes

¹ Breizh Flag Trip Tour ou, difficilement traduisible « Tour du monde du drapeau de la Bretagne ».

² Cette proposition évacue cependant le rôle spécifique joué par un médiateur quasi technique que mettent en place le groupe Facebook et cette plateforme elle-même comme support de circulation.

³ Littéralement « vieux pays de mes pères » est issu de la version de François Jaffrennou, en 1897 reprenant une précédente version traduite en breton de l'hymne gallois en 1895.